

agressive, la censure, la censure elle-même, plus tolérante. On n'entend parler ni d'arrestations politiques, ni de visites domiciliaires.

Les dernières nouvelles reçues d'Alexandrie viennent démentir de la façon la plus formelle les bruits relatifs, à une prétendue complication survenue dans l'arrangement conclu à propos de l'isthme de Suez.

Le pourvoi de MM. de St. Chéron et de Clairbois contre l'arrêt de la cour Impériale de Rouen a été enregistré aujourd'hui au greffe de la cour de cassation.

C'est M. Mathieu Bédet, président de l'ordre des avocats près la cour de cassation et près le conseil d'état qui soutiendra le pourvoi.

On assure que le conseil d'état est chargé d'un projet de remaniement de l'impôt sur les chevaux et les voitures, c'est ce qui fait dire à beaucoup de gens qu'il faudrait mieux prononcer la suppression pure et simple.

On dément aujourd'hui le bruit qui a couru de la maladie de M. le docteur Conneau, médecin de l'Empereur. M. le docteur Conneau n'a jamais joui d'une meilleure santé.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX.

FAITS DIVERS.

Le banquet annuel des anciens élèves de la lycée Louis-le-Grand a eu lieu hier, dans la grande galerie de l'Hôtel du Louvre, sous la présidence de S. Exc. M. Drouyn de Lhuys, ministre des affaires étrangères. Cette fête réunissait les représentants des générations qui se sont succédées dans ce collège depuis le commencement du siècle jusqu'à nos jours. M. Mirault, ancien élève de lycée, et M. Maspereau, lauréat de l'association, ont lu des pièces de vers qui ont été vivement applaudies.

Le président avant de clore la séance, a annoncé au milieu des plus chaleureuses acclamations, qu'un décret impérial venait d'ériger cette association en établissement d'utilité publique. Voici les paroles que M. Drouyn de Lhuys a prononcées :

Mes chers camarades, je vais, en guise de discours vous donner une bonne nouvelle. Notre association fait son chemin dans le monde : elle a gagné des chevrons et vient de monter en grade. Jusqu'à ce jour elle n'était qu'une simple réunion autorisée, désormais elle sera un établissement d'utilité publique, un décret impérial, que je tiens dans mes mains, lui confère ce titre.

Honneur au gouvernement qui a compris que dans ce siècle de tentations un peu égoïstes et d'aspirations individuelles, c'est rendre à l'état un véritable service, c'est faire acte de bons citoyens que de réunir en un faisceau par le lien d'un affectueux souvenir et d'une solidarité fraternelle, les cours d'un si grand nombre d'hommes qu'entraînent dans des directions diverses les courants de la destinée.

Savez-vous, chers camarades, ce qu'est un établissement d'utilité publique et quels sont les droits que ce titre nous assure ? Je vois à cette table de doctes juristes, qui pourraient mieux que moi, vous l'apprendre. Je vous dirai seulement qu'en vertu de cette qualité nouvelle, notre société peut recevoir des donations et des legs et que, dorénavant, nous n'aurons point d'excuse si nous ne lui attribuons pas, pour le moins, une part d'enfant dans nos dispositions testamentaires.

Cette haute faveur du gouvernement, nous la devons à vingt-sept années, d'une administration irréprochable, d'une action propagande, d'une infatigable charité, qui a soulagé bien des misères, soutenu bien des défaillances, et même, il faut le dire, relevé quelques chûtes. — Aussi, mes camarades, buvons aux fondateurs de cette noble association, à nos trois patriarches Comartin, Gratiot, Boulouze. — Buvons à nos amis absents ! je ne ferai pas l'appel de leurs noms, dont quelques uns retentiraient comme un glas funèbre au milieu de nos joyeux propos : vos cœurs les nomment, vos regards les cherchent et votre reconnaissance les bénit. — Buvons au présent, au passé et à l'avenir à toutes ces générations d'élèves, qui, semblables aux couronnes antiques, se passent de main en main le flambeau de la charité !

Buvons à la santé de M. Julien ainsi qu'à notre nouveau proviseur, devenu aujourd'hui le père de ce collège, dont il a été un de nos glorieux enfants ! Buvons à cette jeune tête que j'aperçois devant moi, et dont les noirs cheveux s'enlèvent au vert feuillage de la couronne que notre société lui a décernée à la dernière distribution des prix !

Les habitants de Rome s'occupent beaucoup depuis quelques jours d'un fait curieux. M. Testa a retrouvé un vieux parchemin constatant que, lors du sac de la ville, au seizième siècle, par Charles de Bourbon, à la tête de ses bandes noires, on avait caché sous ses nombreuses arches du Colisée une caisse d'une très grande valeur. L'arche sous laquelle se trouverait ce trésor est désignée dans le manuscrit d'une manière catégorique qui paraît devoir permettre d'y arriver à coup sûr. M. Testa a communiqué ce document au gouvernement pontifical, et un traité a été signé entre eux. En voici les clauses principales :

Les fouilles seront faites aux frais de M. Testa, et le gouvernement partagera avec lui la trouvaille. Il y a cinq jours que l'on travaille à ces fouilles, qui jusqu'à présent ont amené à reconnaître l'exactitude de toutes les indications fournies par le parchemin ; mais arrivera-t-on au trésor ? Voilà la question. Vous pouvez imaginer quelle fièvre dévore M. Testa, qui nuit et jour surveille ses ouvriers, et voit passer devant ses yeux la figure de Dantès creusant le sol dans l'île de Montechristo.

— On écrit de Caen au *Nouvelliste de Rouen* : M. le comte de C... possède une fort belle propriété sur la lisière de la forêt du Cinglais (Calvados), non loin de la route départementale, et dans cette propriété se trouve la plus belle collection de vieux chènes druidiques que l'on connaisse.

Il y a quelques jours, des ouvriers étaient occupés à jeter bas un de ces arbres qui menaçait ruine. Il ne furent pas peu surpris en trouvant dans le tronc qui était creux le corps d'un homme que l'arbre, en se refermant, avait emprisonné et pour ainsi dire identifié à lui.

Lorsqu'on s'approcha pour le toucher il tomba en poussière, ainsi que ce qui composait l'intérieur du chêne, et il y avait à ses côtés les débris d'une lance ou javelot, dont le fer seul était resté.

Tout donne à penser que cet homme aura été enfermé là, mort ou vivant, au moyen d'une ouverture pratiquée à vif dans l'arbre, et suivant la structure de l'arme, il serait possible qu'elle eût appartenu à l'un des compagnons de Rollon, chef des hommes du Nord qui envahirent la Neustrie.

Nous laissons aux antiquaires le soin d'éclaircir un fait aussi intéressant.

UNE NOUVELLE CENDRILLON. — Une jeune fille d'une petite commune de l'Hérault avait égaré, le printemps dernier en allant au bain, un de ses souliers dans les tamarins qui bordent le Vidourle. Il lui fut impossible, en sortant du bain, de retrouver sa chaussure, force lui fut de revenir chez elle un pied non-chaussé.

Pendant ce temps, un Anglais, qui avait visité la Grotte-des-Demoiselles de Gauges, vit venir à lui son chien portant un objet dans la gueule. C'était un soulier fait pour le pied d'une poupée. Il veut savoir à qui il peut appartenir, et après une courte recherche, il découvre la jeune fille ; il apprend qu'elle travaille pour soigner sa grand'mère, élever ses deux frères et une petite sœur en bas âge. La jeune fille était jolie. Toute la commune, y compris le pasteur, faisait son éloge. L'Anglais alla la voir souvent, en fut épris, et... la semaine dernière, le pasteur bénissait l'union de M. James Johnson et de Marguerite Simon.

On sait que le capitaine Magnan commande une expédition qui a pour but d'explorer les rives du Niger. Parti ces jours derniers sur la goélette *Emma*, il a été surpris par les mauvais temps et forcé de relâcher à Bandol, d'où il est revenu à Marseille avec sa flotille, composée de cinq bâtiments, pour attendre le beau temps et remettre à la voile.

L'état-major de la goélette *Emma* se compose outre le capitaine Magnan, commandant, d'un second qui est capitaine de long cours, de deux lieutenants, maître d'équipage, d'un artiste dessinateur et subrécargue.

Le second maître d'équipage appartient à la race noire ; il est originaire de la Guadeloupe, et son intervention auprès des populations riveraines du Niger peut être d'un grand secours. L'équipage comprend un certain nombre de noirs dont la constitution éprouvée résistera mieux aux températures élevées et aux effluves paludéens.

L'*Emma*, dit le *Toulonnais*, à qui nous empruntons les considérations qui suivent, est munie d'instruments de précision qui ont été l'objet de l'attention particulière du directeur de l'Observatoire impérial de Paris. On peut donc espérer un ample recueil de faits et de renseignements sur ces lointaines contrées si peu connues. Les sciences naturelles trouveront aussi dans ces régions d'amples et intéressantes moissons.

D'après le voyageur Duchayla, le Gabon et les régions de Niger doivent receler plusieurs espèces d'antioques, de buffles et vaches absolument inconnues. Le capitaine Magnan et ses compagnons pourront donc recueillir les animaux et oiseaux utiles susceptibles de domestication et les graines des végétaux curieux qu'ils rencontreront ; ils rendront ainsi de grands services à la science de l'acclimatation.

Les échantillons minéralogiques, avec indication de leurs gisements géologiques, l'étude géographique des régions parcourues sont encore du domaine de l'expédition du capitaine Magnan, qui ne se bornera pas à fonder des agences commerciales et à ouvrir des relations d'échange avec les peuplades autochtones. On voit donc quel intérêt multiple s'attache à la goélette *Emma*.

On lit dans le *Courrier des États-Unis* : Une jeune fille âgée seulement de seize ans, vient d'être convaincue devant une cour martiale siégeant à Saint-Louis, d'avoir plusieurs fois violé le serment d'allégeance, d'avoir transporté des articles de contrebande à l'usage des confédérés, et d'avoir coupé quatre milles de lignes télégraphiques militaires dans le sud-est. Elle a accompli ces actes au prix de mille dangers, et sans autre mobile que son dévouement à la cause du sud. La cour martiale l'a condamnée à être pendue ; mais le général Rosecranz, prenant en considération sa jeunesse et son désintéressement, a commué sa peine en celle de l'emprisonnement pendant la durée de la guerre.

— S'il est des comédiens à qui l'aplomb fait défaut, il en est d'autres qui pèchent par l'excès contraire.

Il y a quelques jours on présentait les *Mousquetaires de la Reine* sur le théâtre d'une ville de province. Les deux ténors étaient en scène. Voilà qu'au moment où l'un des deux artistes chantait, un sifflet, suivi de plusieurs autres, retentit dans la salle. L'artiste sifflé se retourne vers son camarade et lui dit : « Ah ! mon pauvre ami, vraiment, tu n'as pas de chance ! » On juge de la stupefaction de celui-ci, et des rires que provoqua dans la salle l'aplomb du chanteur sifflé qui, ajoute notre correspondant, acheva son rôle d'une façon moins mauvaise qu'on ne s'y serait attendu.

La semaine dernière, à quelques heures d'intervalle, deux artistes dramatiques sont morts qui occupèrent les deux extrémités de l'échelle, l'un en haut et l'autre en bas, Menjaud, du Théâtre-Français, et Aristippe.

Un soir, pendant une représentation de *Phèdre*, à la Comédie-Française, Dumilâtre, qui faisait Thérémène, fut pris d'une indisposition subite et déclara qu'il lui était impossible d'achever son rôle. Aucun des confidentes attirés de la maison n'était présent et le régisseur ne savait où donner de la tête, lorsqu'Aristippe, qui assistait silencieusement à une partie d'échecs dans le foyer des artistes, s'offrit à titre de remplaçant.

On le prit au mot ; on le conduisit dans une loge, et tandis qu'on jouait le quatrième acte, où Thérémène ne parlait pas, on lui fit endosser un costume, et le coiffeur ajusta à son menton la grande barbe postiche dont Dumilâtre venait de se débarrasser.

Dépêchez-vous, monsieur Aristippe ! cria tout à coup l'avertisseur ; le cinq est commencé ; on arrive à la scène six. Aristippe dégringola l'escalier et il entra en scène, beureux comme un homme qui marche dans son rêve et qu'un miracle ajusta à son menton la grande barbe postiche dont Dumilâtre venait de se débarrasser.

— Je sauve la situation et je leur montre enfin ce que je sais faire, pensait-il. Le directeur ne peut manquer de m'offrir un bon engagement.

Il est utile de dire que Dumilâtre priait comme trois suisses. Sa barbe était pleine de grains de tabac qui ne tardèrent pas à agir sur le cerveau du pauvre diable de confident. Vous voyez d'ici la scène :

THÉRÉMÈNE.
Thérémène, est-ce toi ? Qu'as-tu fait de mon fils ? Je te l'ai confié dès l'âge le plus tendre. Mais d'où naissent les pleurs que je te vois répandre ? Que fait mon fils ?

THÉRÉMÈNE.
O soins tardifs et super... hachi ! Inutile tendresse ! Hippolyte n'est... hachi !

Dieux ! LE PARTERRE EN CHOEUR.
Te bénissent !

On dut baisser la toile ; et surmontant les éclats de rire de la salle, on entendit encore pendant quelques instants les *hachi !* sonores de l'infortuné Thérémène retentir dans la profondeur des coulisses. Et voilà comment Aristippe a manqué sa carrière.

On lit dans le *Courrier de l'Algérie*, sous ce titre : *Un tour de zouave* : Dans une petite ville de l'Algérie, en territoire militaire, un zouave est attaché en qualité de secrétaire à un bureau arabe important.

Notre héros est d'autant plus fier des fonctions bureaucratiques qu'il remplit, qu'au moment où se passe le fait que nous allons rapporter, les deux officiers adjoints au chef du bureau arabe sont en mission. Aussi ne parle-t-il que de son khodja, de son ehouch et de son interprète ; et sa casotte qu'il campait d'habitude crânement sur l'oreille ne tient plus sur sa tête que par un miracle d'équilibre.

Un jour, l'un des principaux négociants de la petite ville dont il est question, reçoit d'un spahis en grande tenue le billet suivant : « Vous êtes invité à passer au bureau arabe pour affaire urgente. »

Quand une autorité quelconque mande un particulier, celui-ci passe aussitôt en revue ses faits et gestes de la journée afin de bien s'assurer qu'il n'a rien à craindre. C'est ce que fait notre négociant, tout en endossant son paletot des dimanches ; puis, rassuré par son examen de conscience, il suit d'un pas ferme le spahis, qui le conduit devant M. le... zouave secrétaire.

— Vous ne savez pas, lui dit ce dernier, après l'avoir engagé du geste à s'asseoir et en prenant une pose magistrale, vous ne savez pas pourquoi je vous ai demandé ? — Non, répond le négociant ; mais quand vous me l'aurez dit... — Eh bien ! répond le zouave, c'est pour vous prier de me prêter cinq francs.

Pour tous les articles non signés, J. Reboux.

— *L'Histoire de France illustrée*, de MM. Bordier et Charton ; les *Voyageurs anciens et modernes*, livre couronné par l'Académie française ; le nouveau volume du *Magasin pittoresque*, se recommandent par les qualités les plus essentielles dans les ouvrages destinés aux familles : instruction, sincérité, conscience, choix, judicieux des sources pour les gravures comme pour le texte, et surtout longue expérience de ce qui convient le mieux à l'enseignement agréable des connaissances utiles à tout le monde.

Crédit Foncier de France.

Le 22 Décembre 1864, aura lieu le 48^e tirage des obligations foncières 3 % et 4 % de l'émission de 1863.

Répartition des loix :	
1 lot de	100,000 fr.
1 lot de	50,000 »
1 lot de	40,000 »
1 lot de	30,000 »
1 lot de	20,000 »
1 lot de	10,000 »
8 lots de 5000 f. ens.	40,000 »
Total	290,000 fr.

Le même jour aura lieu le 5^e tirage des obligations foncières 4 % de l'émission de 1863.

Répartition des loix :	
1 lot de	100,000 fr.
1 lot de	30,000 »
8 lots de 5,000 f. ens.	40,000 »
30 lots de 1,000 f. ens.	30,000 »
Total	200,000 fr.

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que l'éditeur Courcier vient de mettre en vente une nouvelle édition, augmentée d'un supplément, du *grand Dictionnaire de géographie universelle, ancienne et moderne*, ou description physique, ethnographique, politique, historique, statistique, commerciale, industrielle, scientifique, littéraire, artistique, morale, religieuse, etc., de toutes les parties du monde, par MM. Bescherelle aîné et Devaux, avec la collaboration de plusieurs géographes français et étrangers ; 4 forts volumes in-4^e (contenant 450 feuilles, ensemble de 3,600 pages). Broché, 60 fr., le même ouvrage, relié, 70 fr., rendu franco dans toute la France. L'ouvrage forme le travail le plus complet qui ait été fait jusqu'à ce jour sur la géographie.

Cet important ouvrage se publie également en 400 livraisons à 15 centimes la livraison, et est en cours de publication. Prix complet, y compris le supplément, 60 fr. On peut souscrire par fraction de 100 livraisons, en adressant à l'avance un mandat de 15 fr. à l'ordre de l'éditeur, pour recevoir franco chaque semaine les livraisons parues.

Chez A. Courcier, libraire-éditeur, boulevard Sébastopol (rive gauche) n° 13, à Paris.

COMPAGNIE DES Mines de Béthune.

DÉPOT DE CHARBONS GRAS

des fosses de BULLY, MAZINGARBE ET VERMELLES. A Roubaix, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

VENTE A L'HECTOLITRE Mesure des fosses.

PRIX COURANTS.

GROSSE GAILLÈTERIE 2 fr. 30	l'hectolitre pesant 80 k. mis en voiture et rendu à domicile, pour la ville (octroi compris).
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 1 fr. 65	l'hectolitre, mesure des fosses, mis en voiture et rendu à domicile pour la ville (octroi compris).
2 ^e id., 1 fr. 55	
FINES NOISETTES 1 fr. 40	l'hectolitre pesant 80 k. pris au dépôt et mis en voiture pour la ville. (octroi compris).
GROSSE GAILLÈTERIE 2 fr. 25	l'hectolitre, mesure de fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la ville, (octroi compris).
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 1 fr. 60	l'hectolitre de 80 kilog. pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
2 ^e id., 1 fr. 50	
FINES NOISETTES, 1 fr. 35	l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
GROSSE GAILLÈTERIE 2 fr. 20	l'hectolitre, mesure des fosses, pris au dépôt et mis en voiture pour la campagne.
MOYEN (dit tout-venant) 1 ^{re} qual., 1 fr. 55	
2 ^e id., 1 fr. 45	
FINES NOISETTES, 1 fr. 30	

(Au comptant sans escompte).

N. B. La Compagnie des Mines de Béthune a l'honneur de faire remarquer à Messieurs les consommateurs qu'il existe à leur avantage une différence de prix entre l'hectolitre dit mesure des fosses et l'hectolitre ordinaire, mesure à ras.

Les droits d'octroi seront déduits sur les prix ci-dessus, pour les personnes ayant l'entrepôt.

S'adresser à M. Louis COURTRAY, représentant de la Compagnie, rue Poivrée, 29, ou au dépôt même, rue Latérale, près la gare du chemin de fer.

L'usage de la vapeur pour l'extraction de l'huile de marrons d'Inde en a diminué le prix de revient. Cette raison, jointe à un approvisionnement de marrons d'Inde plus régulier et plus économique, à la consommation croissante et à de nouvelles applications de ce produit ont engagé M. Genevoix à abaisser les prix de 10 fr. à 5 fr. et de 5 fr. à 3 fr. Cette huile, employée avec soin, de façon à être absorbée par la peau tuméfiée ou douloureuse, est le meilleur remède externe de la goutte, des rhumatismes et des névralgies. Dans les pharmacies. Exiger la signature Lm. Genevoix, 14, rue des Beau-Arts, Paris. 4827-8363

Sirop de Calabre A LA MENTHE OU AU RHUM,

bravé, S. G. D. G. Nouvelle boisson hygiénique, agréable, très-économique. Un litre de sirop de Calabre suffit pour faire un litre de menthe et sans aucune préparation. 200 litres de boisson, qui n'est qu'un litre de sirop de Calabre. — Prix du litre, 5 fr. Seul représentant pour Roubaix et Tourcoing, M. Detournay-Sérépoul, rue de Valenciennes, 30, à Roubaix.

Contrefaçons et imitations.

Comme tous les médicaments avantageusement connus, le CHOCOLAT purgatif de DESBRIÈRE est contrefait et imité. Il y a des gens qui, au lieu de demander le Chocolat Desbrière lorsqu'on leur en demande, le remplacent par du chocolat acheté à bas prix et dans lequel la magnésie n'est pas toujours pure ou est remplacée par la scammonée, la gomme-gutte, le jalap, le mercure doux, drastiques violents qui irritent les organes digestifs, causes funestes de nombreuses maladies. — Pour éviter toute fraude, on doit vérifier, en achetant, si chaque boîte porte la signature Desbrière, et si elle sort bien de la pharmacie rue Lepelletier, 9, à Paris.

— Contre les rhumes, gripes, maux de gorge, le SIROP et la PATE de NAFÉ DE LANGRENIER possèdent une efficacité certaine. — Dépôts dans les pharmacies. (4424)

Hospice et Hôpital Civils DE ROUBAIX

FOURNITURES NÉCESSAIRES PENDANT L'ANNÉE 1865.

AVIS. — La commission administrative des Hospices de Roubaix, fait savoir que le Lundi 19 Décembre 1864, à neuf heures très précises du matin, elle procédera dans une des Salles de l'Hôtel-de-Ville, aux conditions dont elle donnera alors connaissance au public et dont il peut dès aujourd'hui prendre connaissance au Secrétariat, rue Neuve, 44, à l'adjudication au rabais sur soumissions cachetées, des Fournitures d'Aliments et autres Objets nécessaires auxdits établissements pendant l'année 1865 et dont le détail suit :

1 - 3000 kil.	pain, dit demi-avoit.
2 - 2800 »	pain de fleur, dit pain français.
3 - 17300 »	viande (bœuf veau et mouton).
4 - 1350 »	Beurre frais.
5 - 20220 —	Litres lait doux.
6 - 660 —	Tonneaux lait battu (le tonneau de 74 litres.)
7 - 28400 —	Oeufs.
8 - 29000 —	kil. pommes de terres.
9 - 10 —	hectolitres haricots.
10 - 936 —	fromages de Maroilles 1 ^{re} qual. poids de 500 gr.
11 - 1400 »	kil. sel blanc.
12 - 300 —	litres vinaigre de bière.
13 - 200 —	kil. prunes d'Entes.
14 - 720 —	sucre blanc.
15 - 21 —	sucre vergéois.
16 - 80 —	sucre candi.
17 - 140 —	litres huile d'œillette, bon goût.
18 - 1200 »	kil. riz.
19 - 1200 —	mètres toile pour draps de lit.
20 - 1300 m.	blanche pour chemises.
21 - 600 —	bleu.
22 - 130 —	à carreaux.
23 - 400 —	blondine.
24 - 400 —	grise pour paillasses.
25 - 225 —	pour tabliers de souv.
26 - 100 —	grise pour doublure.
27 - 100 —	cotonnaude pour tabliers.
28 - 100 —	calicot blanc.
29 - 500 —	molleton bleu foncé.
30 - 200 —	gris.
31 - 200 —	drap bleu de troupe.
32 - 400 —	bège.
33 - 200 —	lustrine noire.
34 - 200 —	merinos noir.
35 - 250 —	mouchoirs de col indienne.
36 - 250 —	de poche.
37 - 100 —	printanière.
38 - 60 —	cravates.
39 - 60 —	casquettes.
40 - 100 —	capots de laine.
41 - 50 —	mètres coutil bleu.
42 - 300 —	calicot pour suaires.
43 - 15 —	brillants.
44 - 6 —	douzaines bandes de bonnets.
45 - 300 —	bonnets de coton pour hommes.
46 - 15 —	kil. laine bleue.
47 - 15 —	gris-bleuté.
48 - 85 —	hectolitres brasses.
49 - 1500 —	kil. paille d'avoine.
50 - 800 —	zostère.
51 - 30 —	mètres toile d'emballage.
52 - 175 —	cercueils.
53 - 100 —	kil. chandelles mousses.
54 — —	épicerie.

Les soumissions devront être faites sur papier timbré et remises au Secrétariat, rue Neuve, 44, au moins un quart d'heure avant l'adjudication, passé ce délai, elles seraient refusées.

LE MAIRE, ERNOULT-BAYART.